

Congrès de l'Internationale de l'Éducation (IE) :

« L'éducation pour le progrès global »



UNE ORGANISATION PUISSANTE ET INCONTOURNABLE DANS LAQUELLE LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ONT TOUTE LEUR PLACE

Le 4^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) s'est tenu à Porto Alegre au Brésil du 22 au 26 juillet 2004 autour du thème « *L'Éducation pour le progrès global* ». Notre fédération, forte de 27 millions d'adhérents dans le monde et regroupant 310 organisations, est un lieu privilégié pour débattre et prendre des initiatives sur les grands enjeux mondiaux et se donner des mandats pour intervenir au niveau international.

Plus de 1 400 délégués, observateurs et invités de plus de 150 pays et territoires ont assisté au congrès. L'Internationale de l'Éducation est la plus grande fédération mondiale de syndicats d'enseignantes et d'enseignants et de personnels de l'éducation. Le congrès mondial, qui se tient

tous les trois ans, est l'autorité suprême de l'IE. Le congrès détermine les politiques, les principes d'action et le programme de l'organisation.

Le Président de la République du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva, mieux connu sous le diminutif « Lula » a accueilli et a félicité l'IE pour le choix de Porto Alegre comme lieu du congrès mondial de l'IE... « *Le Brésil ne veut pas seulement être un exportateur de matières premières* », a-t-il déclaré. « *Nous voulons également être exportateur de savoir. Tous les investissements dans l'éducation sont des investissements pour l'avenir. Aucun être humain n'est stupide et chacun peut s'épanouir si l'occasion lui en est donnée.* »

VERS UN MOUVEMENT SYNDICAL INTERNATIONAL

Cet événement a été marqué par le rapprochement des deux internationales : l'Internationale de l'Éducation (l'IE) et la Confédération syndicale mondiale de l'enseignement (la CSME)

Guy Ryder, Secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) à laquelle est affiliée l'UNSA-Éducation, a transmis les salutations fraternelles de la famille syndicale internationale forte de ses 150 millions de membres. « *L'importance de l'éducation va de soi*, a-t-il insisté, *car l'accès universel à une éducation de qualité gratuite est la condition d'une vie professionnelle réussie.* » Guy Ryder a condamné la privatisation de l'éducation : « *L'éducation, pas plus que le travail, ne peuvent être une marchandise.* »

S'agissant de l'avenir du mouvement syndical international, Guy Ryder a insisté

sur les mérites de l'unité, de la cohésion et de l'efficacité. Il s'est réjoui des discussions engagées actuellement entre l'IE et la Confédération syndicale mondiale des enseignants (CSME) qui ouvrent la voie au processus d'unification entre la CISL elle-même et la Confédération mondiale du travail (CMT). « *Il convient de mettre un terme à d'inutiles divisions afin d'accroître la cohésion et le travail d'équipe parmi tous les travailleurs. Un autre mouvement syndical international est possible. Nous devons simplement le créer* » a-t-il déclaré en conclusion.

DES DÉBATS, DES PRISES DE POSITIONS, DES MANDATS IMPORTANTS

Des débats se sont tenus et des mandats importants ont été donnés à l'IE sur la situation des personnels de l'enseignement, l'éducation dans la mondialisation, le droit d'apprendre, le conflit au Proche-Orient, la guerre en Irak, l'éducation à la paix et au développement durable...

Dans son discours de présentation, la Présidente sortante de l'Internationale de l'Éducation, le Dr Mary Hatwood Futrell, a rappelé les défis auxquels doit faire face le personnel de l'éducation en tant que citoyen d'une société mondiale : l'Éducation pour tous, une éducation de qualité, les droits des femmes et des filles, l'élimination du travail des enfants, la poursuite de la lutte pour la démocratie, la prévention du VIH/SIDA et la défense des droits humains et syndicaux des éducateurs et des personnels de soutien.

Les engagements de la communauté internationale sur l'éducation pour tous ne sont pas atteints : 115 millions d'enfants ne sont pas scolarisés, 246 millions fréquentent partiellement l'école. Les objectifs des Nations Unies fixent à 2015 l'éducation pour tous. Mais l'accord selon lequel les pays occidentaux devaient consacrer 0,7 % de leur richesse au développement n'a été rempli que par très peu de pays.

« L'éducation est un droit humain fondamental et une composante incontournable du progrès mondial » a souligné la Présidente de l'IE « *Lorsqu'un pays éduque son peuple, il construit une nation* ». Dans son discours, Mary Hatwood Futrell a évoqué le passé, le présent et l'avenir de l'IE. Depuis sa création en 1993, l'IE a eu un impact considérable sur l'éducation et est devenue un ardent défenseur des enfants et de l'éducation dans le monde. La présidente a souligné qu'à l'avenir l'IE mettrait l'accent sur ce qu'elle a qualifié les « armes de construction massive », que sont la promotion d'une éducation de qualité, des conditions de travail correctes pour les enseignants et le respect des droits humains et syndicaux des personnels et des élèves. Elle a aussi insisté sur la nécessité pour l'IE de défendre les droits professionnels : recrutement, formation, liberté d'association et liberté académique.



PATRICK GONTHIER ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE L'IE

M. Thulas Nexesi, Secrétaire général du syndicat Sud-africain « South African Democratic Teachers' Union - SADTU » a été élu nouveau président pour un mandat de trois ans.

Pour la première fois de son histoire, l'organisation a élu un représentant français comme vice-président pour 3 ans aux côtés de quatre autres vice-présidents venus des 5 continents : Juçara Maria Dutra Vieira pour la Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação au Brésil

(CNTE), Sandra Feldman pour l'American Federation of Teachers aux États-Unis (AFT), Susan Hopgood pour l'Australian Education Union en Australie (AEU) et Abdulwahed Ibrahim Omar pour le Nigeria Union of Teachers (NUT).

Patrick Gonthier, secrétaire général de l'UNSA-Éducation a ainsi été élu vice-président de l'Internationale de l'Éducation le vendredi 23 juillet 2004.

Ont permis cette élection : la compétence et l'expérience internationale déjà acquise (membre du bureau exécutif de la précédente mandature) de Patrick Gonthier, qui sait défendre et promouvoir les valeurs de notre fédération et son type de syndicalisme de proposition-négociation et d'action ainsi que la politique de coopération internationale que mène notre fédération depuis des années notamment en Afrique francophone (Maghreb, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale) et en Europe centrale et orientale, les actions de celle-ci dans le cadre du développement de la francophonie ainsi que du développement durable en Afrique et dans les PECO.

LA MOTION DU SNPDEN A ÉTÉ ADOPTÉE

Pour la première fois aussi la question de l'encadrement des organisations éducatives a été à l'ordre du jour.

La motion sur « l'encadrement des établissements du second degré », présentée par l'UNSA-Éducation et proposée par le SNPDEN, a été votée à la quasi unanimité (moins 5 voix des États-Unis), appuyée par la CFDT et soutenue par le SNES.

Il faut savoir que les organisations internationales et leurs experts en éducation sont en ce moment en train d'élaborer des théories et des stratégies sur le management des organisations éducatives. Elles commencent à entrer en contact avec les organisations professionnelles.

Nous pensons qu'il ne faut pas les laisser seules maîtres du jeu. C'est le sens de notre demande de voir se créer au sein de l'IE, un groupe de travail qui mette notre organisation en capacité de proposer dans les instances internationales une alternative syndicale sur ces questions. Le SNPDEN, avec son expertise, l'expérience de ses acquis et de la promotion de ses valeurs saura y tenir toute sa place.

Nous pensons qu'il est nécessaire que l'IE soit maintenant reconnue au plan international, d'une part, comme un interlocuteur expert dans ce domaine spécifique et d'autre part comme l'organisation syndicale représentative des professionnels de la direction et de l'encadrement.

EXTRAIT DE L'INTRODUCTION « L'ÉDUCATION

Le monde est un village. Aucune région habitée de la planète n'est isolée du reste du monde. Les biens et services sont produits, distribués et commercialisés dans le monde entier. Les télécommunications et les médias sont aujourd'hui planétaires. L'Internet ne connaît pas de frontières, et des millions de personnes parcourent chaque semaine la planète pour les affaires ou pour le plaisir.

Néanmoins, même si l'on admet que la mondialisation est un phénomène généralisé, elle en est venue à signifier exploitation et injustice. De fait, les inégalités qui frappent la communauté mondiale sont beaucoup plus importantes que les clivages sociaux connus précédemment à un quelconque autre niveau de la société humaine. Le fossé continue à se creuser entre ceux qui profitent de la mondialisation, et ceux que la mondialisation exploite. Une étude récente menée sous les auspices de l'Organisation internationale du Travail réclamait « une mondialisation juste ». Le rapport propose un processus de mondialisation ayant une forte dimension sociale fondée sur des valeurs universelles partagées et sur le respect des droits de l'homme et de sa dignité ; une mondialisation qui soit juste, ouverte à tous les pays et à tous les habitants. L'Internationale de l'Éducation souscrit à cette proposition, étant à la recherche du progrès mondial. C'est l'opposé de l'exploitation et de la division. Cela signifie progrès pour tous, opportunités pour tous, équité et justice pour tous.

Si nous voulons réaliser nos aspirations au progrès mondial, l'éducation est la solution ; une éducation de qualité pour tous.

Le premier des objectifs principaux de l'IE :

Une éducation de qualité requiert des enseignants de qualité. Il est temps que nos sociétés et nos dirigeants politiques reconnaissent le fait que l'on ne peut attirer et retenir des personnes de qualité qu'en améliorant le bien-être et le statut des enseignants et du personnel de l'éducation.

Le deuxième objectif principal de l'IE :

Les enseignants doivent avoir la possibilité d'exercer leur vocation en tant que professionnels.

A nos yeux, l'éducation ne se réduit nullement à cette conception étroite et instrumentaliste qui consiste à former des personnes dans le seul but de les intégrer à la main-d'œuvre mondiale. Pour nous, l'éducation recouvre un large

DU THÈME DU CONGRÈS POUR LE PROGRÈS GLOBAL ».

concept, l'éducation contribue grandement à préparer les hommes et les femmes afin qu'ils participent activement à la vie économique, renforce leur capacité à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, et offre la possibilité de dépasser les discriminations de toutes sortes.

Mettre un terme à la discrimination dans l'éducation est le troisième des objectifs principaux de l'IE.

Au sens large, l'éducation permet de devenir un citoyen actif, critique et créatif dans les sociétés démocratiques. En ce sens, l'éducation doit se baser sur des valeurs. L'IE défend les valeurs qui unissent les êtres plutôt que de les diviser, des valeurs de solidarité, des valeurs qui respectent, défendent et soutiennent les droits humains et les libertés fondamentales.

Le quatrième objectif principal de l'IE est **d'encourager la démocratie, le développement durable et la solidarité**. L'éducation ainsi entendue déploie le potentiel de chacun et offre les meilleures perspectives d'avenir en matière de progrès mondial. Telle est la conception de l'éducation qui sous-tend les trois parties de ce document.

Il est un message que nous devons faire passer aux gouvernements et aux assemblées législatives de tous les pays: ils auront fait un pas en avant s'ils engagent un réel partenariat en faveur du progrès avec les organisations représentatives d'enseignants et des autres membres du personnel éducatif. Cela représente aussi un défi pour les syndicats de l'enseignement (*), car nous devons être prêts à jouer pleinement notre rôle de partenaires au niveau local, national, régional et international

Ici, le cinquième objectif principal de l'IE s'avère pertinent: **renforcer la participation de l'IE et de ses affiliés**. Un tel engagement offre les meilleures perspectives de succès tout en relevant les défis de notre temps.

(*) Le terme syndicats de l'enseignement se réfère à toutes les organisations membres de l'IE qui représentent les enseignants ainsi que d'autres emplois de l'éducation.

MOTION SUR L'ENCADREMENT DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Le quatrième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation réuni à Porto Alegre, Brésil du 22 au 26 juillet 2004;

- reconnaissant l'accroissement, au niveau mondial, de la demande pour un enseignement secondaire de qualité et diversifié;
- considérant que les pressions fortes exercées sur ce niveau d'enseignement par un environnement économique, social et culturel en pleine évolution et par la mise en œuvre de politiques de décentralisation conduisent à des changements en profondeur incluant notamment l'évolution du rôle des enseignants mais également celui des personnels d'encadrement et de direction;
- convaincu que les personnels d'encadrement et de direction ont un rôle essentiel à jouer dans le développement des établissements scolaires et dans la mise en place et la coordination du travail en équipe avec les enseignants et les autres personnels d'éducation;
- considérant les études et réflexions menées par un certain nombre d'organisations internationales telles que l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la banque mondiale et l'Unesco pour identifier les tendances et les nouveaux défis auxquels l'enseignement secondaire est confronté ;

demande instamment à l'IE de :

- mettre en place un groupe de travail sur le rôle et la place des personnels d'encadrement et de direction des établissements du second degré afin de développer des stratégies et des directives conjointement avec les syndicats ayant déjà entrepris un travail significatif dans ce domaine ;
- renforcer la collaboration avec les organisations intergouvernementales afin de promouvoir la condition des personnels concernés dans le cadre des discussions menées sur les évolutions de l'enseignement secondaire.

Ouvrages reçus...

LA RADIO EN MILIEU SCOLAIRE

Jean-Marie Girardot
CRDP de
Franche-Comté
190 pages - 22 €



De la réalisation d'un studio au collège de Villers-le-Lac (Doubs) à la présidence de l'Association nationale des ateliers radio et radios en milieu scolaire (ANAREMS), en passant par la création d'un Radiobus, l'auteur, Jean-Marie Girardot, met dans cet ouvrage sa riche expérience en la matière à la disposition de tout personnel éducatif désireux de se lancer dans l'aventure de la radio en milieu scolaire.

Cet outil pédagogique qui propose une réflexion sur la contribution de la pratique radiophonique au développement du langage écrit et parlé et donne des pistes et conseils à ceux qui souhaitent tenter l'expérience, est accompagné d'un CD audio composé d'illustrations sonores. Il s'inscrit par ailleurs en complémentarité avec les pages de présentation de la radio en milieu scolaire en ligne sur le site internet du CRDP de Franche-Comté (<http://crdp.ac-besancon.fr/remis>).

REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES

sur les enseignements, la formation et la recherche
Édition 2004
Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP - Ministère Éducation Nationale)
362 pages - 26 €



La nouvelle édition de *Repères et Références Statistiques* vient de paraître.

Cette publication annuelle éditée par le Ministère de l'Éducation Nationale depuis 1984 fournit, en un seul volume, toute l'information statistique disponible sur tous les domaines de l'Éducation nationale. Plus de 140 thèmes remis à jour d'année en année, répartis en douze chapitres, sont ainsi proposés: le système éducatif, les établissements, la population scolaire, les examens et sorties du système éducatif, les personnels, le budget, les DOM TOM... Parmi les nouveaux thèmes abordés cette année: l'orientation en seconde de détermination ou encore les sections européennes et internationales dans le second degré... Organisée selon un mode de présentation unique où chaque thème est traité en une double page, son utilisation est particulièrement aisée. Des textes clairs et synthétiques viennent commenter les tableaux, graphiques et cartes.

Les données sont téléchargeables, chapitre par chapitre, sur le site de la DEP (www.education.gouv.fr/stateval/rers/repere.htm).